

Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le jeudi 27 février 2020 et a traité des sujets suivants :

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019 de la commune et du lotissement : Le maire a présenté le compte de gestion et le compte administratif 2019 du lotissement et de la commune :

- Pour le lotissement, un résultat de l'exercice en fonctionnement est constaté de -1 186,42 euros auquel on ajoute les résultats antérieurs reportés de -101 023,88 euros pour obtenir le déficit reporté de 102 210,30 euros.
- Pour la commune, les résultats sont les suivants : Résultat de fonctionnement de l'exercice = 96 551,48 euros ; Résultats de fonctionnement antérieurs reportés = 29 312,06 euros ; Résultat de fonctionnement à affecter = 125 863,54 euros ; Solde d'exécution d'investissement = -102 713,14 euros ; Solde des restes à réaliser d'investissement = 13 613,00 euros ; Besoin de financement = -89 100,14 euros ; Affectation = 125 863,54 euros ; Affectation en réserves R 1068 en investissement = 89 100,14 euros ; Report en fonctionnement R 002 = 36 763,40 euros ; Déficit reporté = 0,00. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2019.

Présentation du projet de territoire :

Le Maire a présenté le projet de territoire porté par la Communauté de Communes St Marcellin Vercors Isère. Pour la mise en œuvre du programme d'actions une enveloppe de 250 000 euros est demandée proportionnellement aux différentes communes du territoire. La répartition est faite suivant la richesse des communes. La contribution à ce projet de territoire est de 2 238 euros pour St Bonnet de Chavagne.

Budget prévisionnel 2020 : Le Maire a exposé le budget prévisionnel 2020 du lotissement avec uniquement une section fonctionnement qui s'équilibre à 412 000 euros. Les recettes et les dépenses de fonctionnement prévisionnelles sont essentiellement la gestion du stock des lots à finaliser les ventes et à vendre.

Le Maire a présenté et commenté le budget prévisionnel 2020 de la commune. Il a été construit à partir du réalisé 2019 notamment en section de fonctionnement. Au sein de la section de fonctionnement, la répartition des dépenses prévisionnelles 2020 est la suivante : Charges à caractère général = 184 300 euros ; Charges de personnel = 210 000 euros ; Atténuations de produits = 33 000 euros ; Dépenses imprévues de fonctionnement = 21 018,40 euros ; Virement à la section d'investissement = 232 000 euros ; Autres charges de gestion courante = 56 800 euros ; Charges financières = 9 000 euros ; Charges exceptionnelles = 1 100,60 euros ; Total dépenses de fonctionnement = 747 219 euros.

Pour équilibrer ces dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020, on peut noter les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2020 suivantes : Excédent antérieur reporté = 36 763,40 euros ; Atténuation de charges = 5 000 euros ; Produits des services = 41 550,60 euros ; Impôts et taxes = 259 200 euros ; Dotations et participations = 210 600 euros ; Autres produits de gestion courante = 34 100 euros ; Produits de participation = 5 euros ; Autres produits exceptionnels = 160 000 euros ; Total recettes de fonctionnement = 747 219 euros.

Dans la section d'investissement, les dépenses prévisionnelles 2020 se répartissent ainsi : Solde investissement reporté = 89 100,14 euros ; Remboursement capital des emprunts = 165 143,86 euros ; immobilisations corporelles = 98 713 euros ; immobilisations en cours = 60 000 euros ; Total dépenses d'investissement = 412 957 euros.

Les investissements 2020 sont principalement du mobilier dans la salle périscolaire, des travaux d'accessibilité de la mairie et l'entretien des voiries. Pour équilibrer ces dépenses d'investissement prévisionnelles, on a inscrit les recettes d'investissement prévisionnelles suivantes : Virement du fonctionnement = 232 000 euros ; Dotations et fonds divers = 153 344 euros ; Subventions d'investissement = 27 113 euros ; Emprunts et dettes assimilées = 500 euros ; Total recette d'investissement = 412 957 euros.

Le Conseil Municipal a voté favorablement à l'unanimité le budget Prévisionnel 2020 du lotissement et de la commune.

- **Divers :** Les bureaux de vote pour les élections municipales de mars 2020 ont été constitués.